



## **Compte rendu de l'assemblée générale du G.D.S.A. 21 du samedi 12 novembre 2011 à partir de 9H15 salle polyvalente de SOMBERNON.**

Ordre du jour :

- Ouverture de l'Assemblée Générale
- Rapport moral et d'activité par le Président
- Informations sanitaires par la DDPP 21
- Rapport financier du secrétaire trésorier
- Rapport des contrôleurs aux comptes
- Election des deux contrôleurs aux comptes
- Renouvellement du tiers sortant des administrateurs (Mrs CACHOT, DECOMBARD, RICARD et CLERC qui ne souhaitent pas se représenter) plus trois nouveaux candidats qui doivent remplir les conditions de l'article 11, tirage au sort du renouvellement.
- Le PSE notre agrément.
- Questions diverses

M. le Président ouvre la séance à 9h15 retard dû à la une du BP largement commentée. Il souhaite la bienvenue aux personnalités, M. Pierre AUBERT Directeur de la DDPP 21, Mme Catherine LOUIS représentant le Président du Conseil Général M. François SAUVADET excusé, M. Stéphane WOYNAROSKI représentant le Président du Conseil Régional M. François PATRIAT excusé, les conseillers généraux Laurent GRANDGUILLAUME, Paul ROBINAT, Patrick MOLINOZ et à M. le Maire de Sombernon Rémy GARROT . Il nous prie d'excuser M. Daniel CACHOT président de la Côte d'Or Apicole, M. J. Pierre HADYNIK assistant sanitaire apicole, M. Bertrand HUTTINGER candidat au poste d'administrateur, Mme et M. PERRONNEAU CRONN Gabriel et M. Gérard SCHMITT contrôleur aux comptes.

Notre président fait remarquer la présence importante de politiques, notre manifestation aurait-elle favorisé une prise de conscience de nos problèmes ?

Un appel à candidatures aux postes d'administrateurs et de contrôleur aux comptes est lancé.

M. MOINDROT, signale à l'assemblée que nous avons perdu un membre de notre association le 27 septembre M. LAMBLIN un de nos doyens qui a été administrateur jusqu'en 2001.

Il donne la parole à M. GARROT qui nous reçoit dans sa ville en le remerciant de nous avoir encouragé en 2009 pour notre PSE. M. le Maire nous confirme son soutien et en tant qu'agriculteur, il pense que de plus en plus la profession est attentive à l'environnement.

La parole est donnée à M. ROBINAT qui n'oublie pas de nous remercier pour l'invitation et nous signale que comme d'habitude il soutiendra notre cause.

Le président reprend la parole pour évoquer le rapport d'activité de l'association.

Cette année nous avons eu :

381 adhérents pour 13547 ruches déclarées plus 109 adhérents

95 adhésions à la santé de l'Abeille

46 adhérents option 1 pour 1005 ruches

87 adhérents option 3 pour 5009 ruches

38 adhérents option 4 pour 2894 ruches

pour 2 sinistres déclarés, 2 vols, tous ont été réglés .

Notre PSE à l'essai : 139 adhérents, 340 Apivar, 134 Apistan, 108 Apilifevar et 16 Apiguard.

Les activités ponctuelles du GDSA 21:

12 novembre - conseil d'administration ordre du jour : élection du Bureau, préparation pour le changement de statuts suite à intégration des adhérents du SACO, changement de signatures pour le dossier PSE

21 janvier - Assemblée Générale de l'ADAB à Pouilly en Auxois

8 février - Proposition de M. Riondet GDSA69 pour stage ASA

12 mars - Journée Frelon Asiatique à Somberton avec Quentin Rome 48 personnes

10 mai - Commande des médicaments pour le PSE chez le vétérinaire conseil

13 octobre - Rdv à Beaune pour le PSE adopté à l'unanimité

15 octobre - Manif contre le Colza cruiser

La parole est donnée à M. AUBERT Directeur de la DDPP 21 qui commence par féliciter l'association pour ses actions en faveur du sanitaire : PSE accepté, frelon asiatique continuer à être vigilant et étoffer notre action de surveillance.

Il nous commente l'action de son service sur les actions menées et à continuer de mener sur le cas de loque américaine déclaré.

Il nous expose les soucis de ses services pour les déclarations de rucher. Le fichier apiculteur leur échappe pour le moment. Depuis 2010, date des états généraux du sanitaire, l'état se désengage et confie les tâches au secteur privé. En 2011 les textes législatifs qui entérinent se désengagement et confirment la délégation sont votés en Juillet. Normalement des plateformes pour le sanitaire seront mises en place et finalisées en 2012.

Le directeur nous confirme, pour lui, il est comme nous dans l'attente de pouvoir nous donner des consignes qui tiennent la route.

La famille PERRONNEAU s'inquiète à juste titre de savoir qui délivrera les cartes de transhumance.

M. AUBERT dit qu'il est dans l'incapacité de répondre s'engage à creuser le problème et à apporter rapidement une réponse.

M. Patrick MOLINOZ conseiller général de Vénarey les Laumes et Président du Pays de l'Auxois, Morvan, Côte d'Or demande la parole, il doit s'absenter pour célébrer un mariage. Il nous réaffirme son soutien, et nous conseille de nous organiser pour bénéficier du vent en poupe qui a l'air de souffler pour tout ce qui est naturel (Bio)

Le président donne ensuite la parole au secrétaire trésorier pour la présentation des comptes.

Celui ci projette le bilan sans le commenter, il laisse au contrôleur aux comptes le soin de le faire.

Il attire l'attention des conseillers généraux sur l'avoie de l'association en précisant que si la somme paraît imposante c'est que nous avons cagnotté pendant la période de deux ans qui a précédée l'obtention de notre PSE. Cette réserve est appelée à fondre rapidement vu les contraintes qui nous sont imposées par l'administration pour le bon fonctionnement de notre PSE.

L'association fera sans doute appel de nouveau aux finances du CG si nous n'arrivons pas à l'équilibre après deux années de fonctionnement, ce qui va entraîner le réajustement des cotisations et l'adaptation du prix des médicaments en respectant les règles de fonctionnement d'une association loi 1901.

La parole est donnée au contrôleur aux comptes M. FLEURY Alain qui détaille les comptes, en voici le texte :

Rapport des Contrôleurs aux comptes

Exercice 2010-2011 (du 01-10-2010 au 28-10-2011)

Le jeudi 10 novembre 2011 les contrôleurs aux comptes, Messieurs SCHMITT Gérard et FLEURY Alain, régulièrement élus par l'assemblée générale de 2010, se sont rendus au domicile du trésorier : Monsieur LABONDE Jacky, 7 rue de la Petite Verrerie à Velars sur Ouche

Afin de procéder, conformément aux statuts, à la vérification des comptes de la comptabilité du GDSA.

Le Trésorier a présenté :

- Le fichier informatisé des adhérents du GDSA qui est régulièrement tenu à jour ;
- Les bulletins d'adhésion des membres du GDSA (381 adhérents) : Ils sont regroupés et correctement numérotés par ordre de prise en compte ;
- Le registre des factures : Les contrôles par sondage n'ont pas révélé de lacune ;
- Le relevé du CCP au 28-10-2011 fait apparaître un solde de 14 331,14 €.

Par ailleurs on décompte 9 309,69 € de recettes et 4 959,74 € de dépenses réputés sur l'exercice suivant (2011-2012). Il conviendra pour les exercices prochains d'intégrer les attendus dans l'exercice en cours.

A noter l'utilisation de 2 chèques Emploi Associatif pour la rémunération d'une aide qui a effectué la saisie pour le fichier CIGALE .

Le relevé du livret bleu du Crédit Mutuel au 06-01-2011 : 5 944,11 € dont 85,50 € d'intérêts (pas de mouvements depuis cette date). Les relevés sont classés et les montants reportés au bilan sont corrects.

- Les reports des comptes de l'exercice 2010 sont corrects.

- Les valeurs des stocks des produits « PSE » : 424, 74 € en entrée et 1 423,10 € en sortie d'exercice.

- Le grand livre journal est présenté par catégories de dépenses ou de recettes (cf. Compte-rendu financier de l'exercice) :

1 Les abonnements à la « Santé de l'Abeille »

2 Les cotisations des adhérents (381 contre 272 l'an passé) ;

3 L'assurance GROUPAMA ;

4 Les cotisations ADAB et FNOSAD ;

5 Divers (dont l'abonnement SFR pour la lutte contre le frelon asiatique) ;

6 Médicaments, Vétérinaire et Assistants Sanitaires Apicoles ;

7 Le repas de l'Assemblée Générale 2010 ;

8 Les subventions du Conseil Général ;

Ce grand livre est régulièrement tenu sur informatique.

Aucune anomalie n'a été relevée au cours de contrôles réalisés par sondage.

Le compte rendu financier de l'exercice 2010-2011 est le reflet des opérations enregistrées. Les recettes et les dépenses sont conformes aux pièces comptables et justificatives présentées.

En conséquence, les Contrôleurs aux comptes certifient l'exactitude des soldes de fin d'exercice, à savoir :

|                                  |             |
|----------------------------------|-------------|
| - CCP :                          | 14 331,14 € |
| - Livret bleu au Crédit Mutuel : | 5 944,11 €  |
| - Espèces                        | 0,00 €      |
| - Stock au 28-10-2011 :          | 1 423,10 €  |
| - Soit un avoir de :             | 20 698,35 € |

(vingt mille six cent quatre vingt dix huit euros et trente cinq centimes)

Le montant de ce solde correspond à moins d'une année de gestion (les dépenses 2010-2011 s'élèvent à 27 417,25 €). Il ne suscite donc pas d'observation compte tenu :

- qu'il convient d'acquérir une dizaine d'armoires sécurisées pour le stockage des produits « PSE » chez les ASA et le vétérinaire (une seule a été achetée)

- qu'il convient de payer 10 journées de vétérinaire conseil (4 500 €) (2 en 2010-2011) ainsi que les visites des ASA.

Enfin, il est suggéré de mieux cerner l'exercice comptable du 01-09 au 31-08. Ainsi le prochain exercice serait du 29 octobre 2011 au 31 août 2012.

Les Contrôleurs aux comptes demandent aux membres de l'Assemblée Générale, présents ou représentés, de donner quitus de la gestion à notre Secrétaire-Trésorier Jacky LABONDE.

Signé les Contrôleurs aux comptes Gérard SCHMITT et Alain FLEURY

Le Président fait voter les rapports, d'activité, financier, aux comptes et la modification de l'article 11 de nos statuts à main levée ils sont tous les quatre adoptés à l'unanimité.

Candidature pour remplacer M. SCHMITT Gérard contrôleur sortant, M. BERT Georges élu à l'unanimité.

Renouvellement des administrateurs sortants et vote pour les nouveaux candidats par bulletin, il y a 7 candidats pour 6 places. Les noms des candidats sont affichés à l'écran.

Après dépouillement : 60 votants, 1 bulletin Nul

HUTTINGER Bertrand 59 voix

NEVERS Arnaud 59 voix

|                     |         |
|---------------------|---------|
| PECHINOT Michel     | 59 voix |
| DUPAS Pascal        | 58 voix |
| GADREAU Jacqueline  | 47 voix |
| JOLLY François      | 36 voix |
| DONCHE GAY Philippe | 30 voix |

Sont donc élus Mme GADREAU, HUTTINGER, NEVERS, PECHINOT, DUPAS et JOLLY.

La parole est donnée à M. DECOFOUR Marcel de la FNOSAD pour éclairer notre lanterne concernant la nouvelle gestion des apiculteurs.

Les déclarations de rucher sont à effectuer dans le département de résidence par le propriétaire qui doit avoir un NUMAGRI ou SIRET suivant le nombre de ruches et surtout si du miel sort du cercle familial de l'exploitation.

M. PECHINOT pose la question concernant le rapport nombre de ruches et impôts ce qui selon nos intervenants, le directeur de la DDPP 21 et le représentant de la FNOSAD fausse les déclarations, donc le nombre d'apiculteurs.

M. DECOFOUR explique que la crainte est injustifiée puisque le forfait apicole au delà de 10 ruches n'est pas un impôt mais une déclaration de revenu qui vient s'ajouter à vos revenus soit pour cette année 10,40 € par ruche à cadres, il faut beaucoup de ruches ou pas de chance pour changer de tranche. Certes c'est un impôt mais pas aussi important que vous le croyez : faites le calcul.

A la question le devenir des GDSA, des ASA : les ASA vont devenir des TSA et dépendront d'une plateforme, nous devons attendre 2012 pour connaître les tenants et les aboutissants. Pour les GDSA le conseil donné c'est de nous organiser en fédération régionale et de tout de suite nous porter comme volontaire pour gérer la filière apicole auprès du FRGDS, à voir ?

Avant de nous retrouver autour du repas servi par Agey traiteur la parole est donnée à M. Grandguillaume conseiller Général et M. Woynaroski conseiller Régional qui sont conscients de notre rôle, de l'utilité de nos abeilles, ils n'ont pas oublié de nous faire remarquer qu'ils étaient à la manifestation contre le Cruiser et qu'ils soutiendront notre cause devant leurs pères au moment de l'attribution des subventions.

Le président les remercie pour leurs analyses, lève la séance et invite l'assemblée à déguster l'Hydromel. La séance est levée à 11h 55. (67 présents dont 61 adhérents)

Dans le cadre de la journée de l'Abeille, organisée par les associations, syndicats apicoles et le GDSA, le président donne rendez-vous à 14h30, après le repas pris en commun dans une salle adjacente pour assister à un exposé de M. Marcel DECOFOUR qui aura pour thème : « La santé de nos abeilles, les moyens de les soigner ».

14 h 30 Accueil des personnes intéressées par le sujet du jour soit 82 personnes.

14 h 45 Exposé de M. DECOFOUR.

Exposé très clair et très imagé, tout le monde a bien compris qu'il faut surveiller ses ruches, dépopulation, pourquoi ? Limiter varroa, à l'origine de tous les problèmes avec les huiles essentielles et l'acide oxalique hors couvain ses avis ont été défendus avec conviction. La loque américaine ce n'est pas un fléau, il est utile de bien la reconnaître et d'éradiquer les abeilles des ruches ou les ruchers atteints, ensuite il faut être très vigilant. Il ne faut pas dramatiser mais agir et surtout ne pas oublier de prévenir la DDPP de votre département.

Après ces mesures de bon sens il a été rappelé que la prophylaxie commençait par la déclaration des ruches en passant par la tenue du registre d'élevage sans oublier les mesures d'hygiène pendant les visites et la vigilance.

Quand vous avez un doute, faites appel à votre DDPP qui vous conseillera un ASA et n'oubliez pas d'adhérer au GDSA, une association ou un syndicat apicole pour pouvoir échanger et être au courant de ce qui se passe dans votre région.

Fin de la conférence M. MOINDROT remercie notre intervenant pour son intervention très imagée par des exemples de sa région.

17H00 Les participants se retrouvent pour converser sur cette journée autour de « L'hydromel et des gâteaux » le tout orchestré par Jacqueline GADREAU qui a participé au bonheur de nos papilles en offrant une partie de la collation, merci encore à elle.

